

PVC HOMOGENE
ACOUSTIQUE

**iQ Granit
Acoustic**



U4P3E2/3C2

ΔL_w 15 dB



CERTIFICATION	NORMES	iQ Granit Acoustic
Classement UPEC		U4P3E2/3C2
Efficacité acoustique	NF EN ISO 717-2	ΔL_w 15 dB
Sonorité à la marche	NF S31-074	Classe A
Certificat NF UPEC.A+	NF 189	312-022.1
Classification	NF EN 651	34

CARACTÉRISTIQUES		
Longueur x largeur (m)	NF EN ISO 24341 (NF EN 426)	23 x 2
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346 (NF EN 428)	4
Couche d'usure (mm)	NF EN ISO 24340 (NF EN 429)	1,50
Groupe d'abrasion	NF EN 660-2	P
Poids total (g/m ²)	NF EN ISO 23997 (NF EN 430)	3 810

PERFORMANCES		
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1 (NF EN 433)	≈ 0,13 mm (à 150 mn)
Réaction au feu	NF EN 13501-1	B _{f1} s1
Rapport de classement		P502024E
Glissance (coef.)	NF EN 13893	$\mu \geq 0,30$ (classe DS)
Glissance	DIN 51130	R9
Charges électrostatiques	NF EN 1815	< 2kV (sur ciment) - Antistatique
Résistance transversale	NF EN 1081	> 10 ¹⁰ Ω
Résistance thermique	NF EN 12667	0,035 m ² K/W (apte au sol chauffant)
Résistance micro-organismes	NF EN ISO 846 /C	Ne favorise pas le développement
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6/8
Formaldéhyde à 28 jours	ISO 16000-3	Non détecté
Emissions COVT à 28 jours	ISO 16000-9	< 10 µg/m ³
Certificat Eurofins		2012 - IATP - 01 Niveau platine

DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné du type **iQ Granit Acoustic** appartient à la famille des sols PVC homogènes pressés à chaud sur mousse en lés de 2 m d'une épaisseur de 4 mm, dont le plastifiant n'entre pas dans la catégorie des phtalates. Il a une couche d'usure avec décor dans la masse d'une épaisseur de 1,5 mm du groupe d'abrasion P (avec faible taux de charge) qui lui confère une résistance adaptée aux fortes sollicitations dans les locaux collectifs. Son poids total est de **3 810 g/m²**.

iQ Granit Acoustic contient plus de 25% de matière recyclée. Il bénéficie du système de protection **iQ** avec traitement polyuréthane photoréticulé qui supprime définitivement toute métallisation et spray régénérante et permet la restauration de surface par lustrage. Ce revêtement ne favorise pas le développement des micro-organismes. Il possède une résistance au poinçonnement de **0,13 mm**. Son taux d'émission de composés organiques volatils dans l'air est inférieur à 10 µg/m³ (COVT après 28 jours), performance certifiée Eurofins IATP.

Disposant d'une décision d'admission à la marque **NF UPEC.A+**, son classement **U4P3E2/3C2** est certifié ainsi que son efficacité acoustique au bruit de choc de **15 dB**.

iQ Granit Acoustic bénéficie d'une Garantie 10 ans. Il est 100 % recyclable. Les chutes issues de la pose peuvent être recyclées et réintroduites dans la fabrication des revêtements PVC au travers du programme Tarkett ReUse®.



* Seul pour la partie recyclée

DOMAINES D'UTILISATION

Locaux à affectation collective définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux, cahier du CSTB 3509 (11/04).

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Le support doit être plan, lisse, sec et sain. L'enduit de ragréage autolissant doit être classé P3.

Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12°C.

Collage à l'aide d'une émulsion acrylique préconisée par Tarkett.

Lés disposés inversés, joints soudés à chaud et complétés par une étanchéité en rives en locaux E3.

ENTRETIEN

Le système de protection **iQ** facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec détergent neutre, ne nécessite pas l'application d'une émulsion et permet la restauration de surface par lustrage à sec.

Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement.

Évitez les piétements, roulettes et objets en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles par migration.

*Simplement le meilleur

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 05/2014)



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



Déclaration des performances :

http://professionnels.tarkett.fr/commdocu?field_docu_type_value=DoP



www.tarkett.fr